

- Route bidirectionnelle : 7 m de chaussée
- Echanges avec la RD18 et la RD7n via deux giratoires

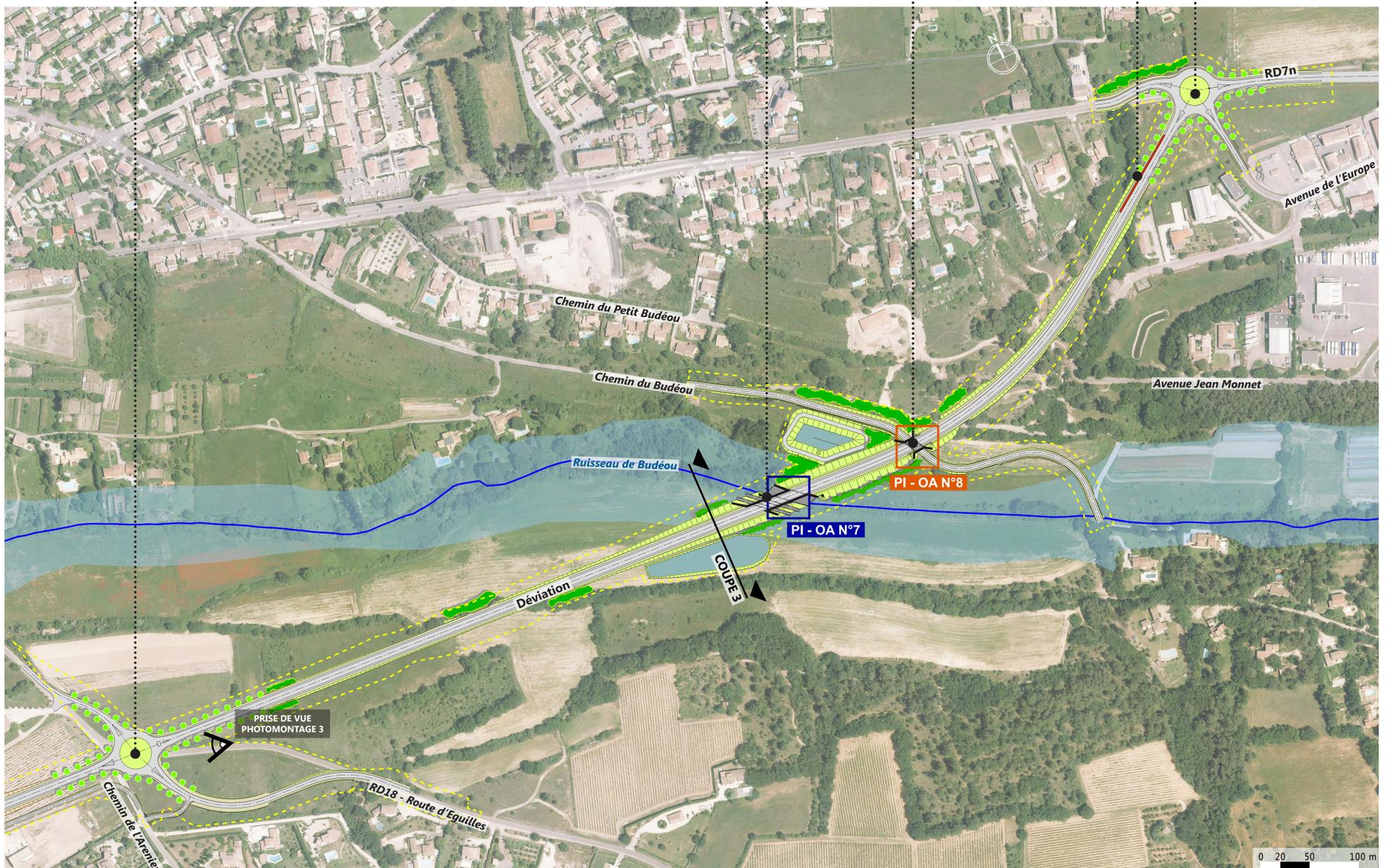
RACCORDEMENT
AVEC LA RD18

OA 7 : RÉTABLISSEMENT
DU BUDÉOU

OA 8 : RÉTABLISSEMENT CHEMIN DU
BUDÉOU PAR PASSAGE INFÉRIEUR

DISPOSITIF
DE PROTECTION
ACOUSTIQUE

RACCORDEMENT
AVEC LA RD7n EST



- LÉGENDE
- Alignements d'arbres
 - Haie
 - Frange boisée
 - Massif arbustif (type garrigue)
 - Dispositif de protection acoustique
 - Zone inondable
 - Cours d'eau
 - Emprise du projet
 - Ensemencement petits ligneux adaptés aux milieux rocheux
 - Prise de vue photomontage